

TURSAN

Acquérir une part de vignoble, c'est possible

Pour pérenniser le vignoble landais et mieux le faire connaître, la Cave des vignerons est à l'origine de Ma Vigne en Tursan. Chacun peut acquérir des parts de cette société coopérative

Yoann Boffo
y.boffo@sudouest.fr

LE FONCTIONNEMENT

Un peu plus qu'un bout de vignoble, une part de patrimoine. Depuis vendredi 18 février, entreprises, institutions et particuliers peuvent investir dans la vigne landaise en achetant des parts d'une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), Ma Vigne en Tursan, initiée par la Cave des vignerons de Tursan de Geaune.

Comme le bon vin, l'idée avait besoin de mûrir. Deux ans et demi de gestation pour préparer les décennies à venir. « Vu la pyramide des âges, une centaine d'hectares de vignes doit se retrouver sans reprenneur d'ici dix ans. C'est environ 20 % de la production de la cave », explique Pascal Chalandré, son président. Sous les 500 hectolitres de vin produits par an, l'équilibre économique de la cave serait remis en question. La Scic doit reprendre ces terres pour y sauver les rangs de vigne et préserver les volumes. Elle se chargera de former la relève des viticulteurs, via le salariat ou le tutorat.

Un million en 2030

À l'aspect économique, Jean-Michel Viot, élu président de Ma Vigne en Tursan, ajoute un intérêt patrimonial. « Nous avons une responsabilité vis-à-vis de la viticulture du département. Avec nos différents terroirs, de la Chalosse à l'océan, la cave possède une palette complète des vins landais. » Il s'agit de la préserver.

Pour élaborer le fonctionnement de la société coopérative, la Cave de Tursan s'est appuyée sur l'exemple de la Cave de Faugères, à Béziers (Hérault). Les sociétaires sont répartis en cinq collèges selon le principe un homme, une voix. Un conseil coopératif, présidé par Jean-Michel Viot, rassemblera les représentants élus de chaque collège, trois à quatre fois par an. La Cave de Tursan, à laquelle la Scic est adhérente, mettra ses compétences techniques et commerciales à disposition.

La société se lance avec un capital de 22 000 euros, 22 sociétaires et une dizaine d'hectares en production. Elle vise au moins 100 hectares de vignes en 2030, pour un million d'euros de capital et 1 000 sociétaires. « L'idée est de s'ouvrir à un public beaucoup plus large, de créer une grande famille autour du Tursan », explique Jean-Michel Viot. Ces « ambassadeurs », directement impliqués, doivent porter la bonne parole dans des cercles où le vin landais est encore méconnu.

La société créée, s'ouvre maintenant une phase de démarchage. Ses initiateurs font le tour des Conseils municipaux et des institutions partenaires pour leur proposer d'investir. Ils espèrent aussi se faire connaître des particuliers. Contre un ticket d'entrée de 1 000 euros minimum, ils bénéficieront d'une réduction d'impôts et d'une dotation annuelle en vins équivalente



Les sociétaires recevront chaque année une dotation en vin équivalente à 4 % du montant de leur investissement. ARCHIVES THIBAUT TOULEMONDE

à 4 % de leur engagement. Dans les prochaines années,

« Le vin reste chargé de symboles et d'histoire. Une forme de magie persiste et les gens en sont friands »

une cuvée spéciale sera produite avec les vignes de la Scic, articulées autour d'un noyau

de 12 hectares, sur les coteaux de Geaune. « Un très joli terroir avec du potentiel. Ce doit être notre fleuron. » Pas de quoi faire fortune, donc. Ce n'est pas la philosophie. « Ce n'est pas le CAC 40, sourit Jean-Michel Viot. L'objectif est de fédérer le territoire. Les Landais installés à Paris pourront avoir leur vigne en Tursan, d'une certaine façon. »

Outre les mécènes privés ou publics, l'opération vise les passionnés. « Nous le voyons

sur les salons, il y a beaucoup de curiosité pour notre quotidien. Le vin reste chargé de symboles et d'histoire. Une forme de magie persiste et les gens en sont friands. » Les sociétaires seront conviés à des animations œnologiques, des visites ou des ateliers. « Ce ne sera pas tout à fait une confrérie, plutôt une famille. »

Anticiper l'avenir

Préparer l'avenir passera aussi par anticiper les changements



auxquels la vigne fera face. La Scic portera des expérimentations difficiles à mener pour un viticulteur isolé. « Ce doit être un laboratoire, résume Régis Laporte, directeur de la Scic et de la Cave du Tursan. Elle nous aidera à tester les cépages de demain. Pour compenser le changement climatique, avec des maturations de plus en plus courtes, nous recherchons des cycles longs. » Des pieds de malbec et sauvignon gris doivent notamment être plantés. Le potentiel d'autres cépages, issus de croisements, sera expérimenté à

une plus grande échelle. « Ce projet structurant doit nous permettre de franchir un palier en termes de notoriété et de préservation du patrimoine viticole », résume Régis Laporte. D'autres développements pourront être adossés à la Scic, pensée comme un « couteau suisse ». L'œnotourisme, encore à l'état embryonnaire, est une option. « Nous imaginons un parcours pédestre et pourquoi pas un trail. La dynamique est lancée », explique Pascal Chalandré. Le soufflé ne doit pas retomber.